

Comment analyser le mouvement 'co' construire / concevoir / innover... pour les infrastructures et l'aménagement

Philippe Larédo,
Journées de l'isite Future
Marne le 24/11/2017

D'où je parle



- Un chercheur du site, de l'UMR LISIS et du LABEX IFRIS, également professeur à l'université de Manchester
- 'spécialiste' des questions d'innovation et de politiques de recherche et d'innovation
- Et béotien en matière d'aménagement urbain et de ville durable
- Même si employé pendant 38 ans par le 'ministère en charge de l'équipement' (et pendant un temps bref au LATTS)

Trois moments

- Revenir sur le concept de ‘co-création’ en analysant les 6 tendances récentes des travaux sur les processus et les types d’innovation.
- En regarder brièvement les implications quand au domaine de l’aménagement
- Et pour conclure une réflexion personnelle sur les rôles possibles d’un établissement d’enseignement et de recherche spécialisé dans le domaine

Une note en passant: le ‘franglais’ renvoie pour moi au fait que les traductions françaises sont trop ambiguës par rapport aux travaux de langue anglaise qui dominant le champ

La co-création une vision nouvelle?



- Le discours: passer d'une vision de l'innovation poussée par ses promoteurs et appuyée sur l'acceptation (des usagers) à une vision centrée sur l'implication des acteurs 'concernés' dans la conception et la mise en œuvre de l'innovation
- Trois enseignements des travaux sur les 'grands partages' dans les études sur les processus d'innovation (modèle linéaire vs modèle en réseau, mode 1 et mode 2...):
 - des cas extrêmes rarement rencontrés
 - souvent des phases dans un même processus
 - pas un mouvement nouveau, mais une coexistence depuis longtemps

Tendances dans les processus d'innovation 1



- ***User centred innovation***

- faire participer les utilisateurs futurs au processus d'innovation
- un débat très ancien: technology push vs market pull
- Le livre le plus cité des innovation studies - the diffusion of innovation de Rogers (1961) - met en exergue l'importance de l'articulation entre les 2 pour que l'innovation prenne forme
- Von Hippel: des 'lead users' (1985) à 'democratising innovation' (2005)
- deux questions centrales:
 - * comment sélectionner les usagers: quels 'porte parole'?
 - * quand les impliquer: des tests aux principes sous-tendant la conception
- et les mouvements nouveaux dans les usages (sharing economy, 'do it yourself' ...) qui réouvrent la question des usages

Tendances dans les processus d'innovation 2



- ***Open innovation***
 - L'importance des ressources externes et des acteurs qui les portent dans les processus d'innovation
 - rencontre les travaux de la sociologie de l'innovation - l'innovation comme construction sociotechnique (Callon, Latour, Bijker ou Rip)
 - souligne l'importance centrale des réseaux, des acteurs à enrôler, bien au delà des chercheurs, des fournisseurs et des 'porte parole' des usagers potentiels, notamment pour fabriquer les infrastructures de marché (règles, normes et standards, valeurs)

Tendances dans les processus d'innovation 3



- Une conséquence forte: rôle grandissant des ***controverses et débats publics***: notions d'arènes et forum hybrides
 - dynamique faite de cadrages et de débordements (Callon)
 - 2 dimensions fortes de la robustesse des 'cadrages':
'stakeholders inclusion' & 'participatory processes'
- ***Responsible innovation*** et et Corporate social responsibility:
 - La place grandissantes des 'valeurs' incluses dans les produits, systèmes, services mis sur le marché (produits équitables, labels sur les bois, les produits de la mer ou l'huile des palme)
 - De nouveaux acteurs porteurs de ces valeurs (Civil society organisations, non for profit organisations) également constructeurs de nouveaux cadrages (par les labels et la certification notamment)

Bref cadrage sur les types d'innovation



- La focale sur les innovations fondées sur la science et la technologie: incrémentales vs radicales
(en ligne avec ou remettant en cause les compétences existantes)
- Une définition très ancienne d' Abernathy (1977-85) avec sa matrice nouveauté technique / nouveauté d'usage
(et son exemple célèbre du démarreur électrique)
- Un intérêt fort depuis 10 ans sur les 'disruptive' ou 'emerging' technologies
- Et une double hypothèse sur émergence – généralisation des innovations de rupture
 - émergence grâce à des start-up qui démontrent le bien fondé des nouvelles propositions
 - généralisation par leur reprise par les grandes firmes existantes (cf. pharmacie)

deux enrichissements des types d'innovation



- ***Business models*** et innovations organisationnelles, ‘non tirées par la technologie’
 - une source majeure d'innovations lié au mouvement de digitalisation de la société (AirB&B, Blablacar...)
 - des interactions inter-domaines, i.e. le rôle des investissements culturels dans l'attractivité touristique des villes
 - de nombreux domaines concernés: alimentation et circuits courts, hotels et data analytics ...
- ***Innovations sociales*** (ou sociétales)
 - tirées par la résolution de problèmes sociaux, largement mises en œuvre par les bénéficiaires (ou leurs porte parole), souvent appuyées sur des changements de comportement ou des modes alternatifs de production.

Les interrogations d'un béotien à propos de ces mouvements pour les domaines des infrastructures et de l'aménagement urbain

- Me référer aux rencontres passées qui mettent en exergue à la fois l'ancienneté et les difficultés de ces pratiques
- Prendre appui sur des discours actuels – que relaient quotidiennement ou presque la presse

Quelques rencontres



- **Quels porte-parole des usagers?** La conception des premiers systèmes de guidage des conducteurs automobiles: Mercedes et les constructeurs d'infrastructures vs Renault et les automobile clubs
- **comment impliquer les usagers?** les systèmes de tri des déchets ménagers et l'expérience lilloise où les usagers qui testent 6 solutions différentes deviennent les champions de la solution qu'ils testent
- **quel espace collectif?** L'organisation du processus de suivi des tests de la vigne transgénique mis à mal par des 'extrémistes' qui détruisent les pieds de vigne
- **quel agencement du débat?** l'incursion 'désastreuse' de la commission nationale du débat public (pour les infrastructures) dans les nanotechnologies

La saisie actuelle du concept



- Paris 2024 et la consultation des athlètes: oui, mais qui occupera les logements après les jeux olympiques?
- Le récent concours de la ville de Paris (cf. les résultats présentés au pavillon de l’Arsenal) – mais qui construit le triple choix long qui encadre les projets proposés : densifier la ville, ville sans voitures, ville verte (et agriculture urbaine)?
- Et trois exemples tirés d’un même numéro (JDD, 19 novembre) qui montrent la variété des contenus mis dans ce ‘mot valise’ de co-création

Immeuble de l'île Saint Denis

L'immeuble n'a beau pas avoir été achevé, ses futurs habitants en connaissent pourtant le moindre recoin. Voici près de 4 ans qu'ils participent pleinement à sa conception : « choix des matériaux ou des espaces partagés, toit terrasse avec sa serre, buanderie, salons ou cuisines communs, chambre de passage, mais aussi consultation pour le financement ou l'installation des volets motorisés pour aider les plus âgés : toutes les décisions ont été prises en commun. Oui la co-conception prend plus de temps, oui la patte de l'architecte est moins présente, mais rien ne me rend plus fier que d'aboutir à un bâtiment plus juste, plus adapté à ses usagers, plus économe », dit Julien Beller l'architecte.

Nouvelle Place de la Bastille

« Comme pour les 6 autres places, la co-conception a présidé au travail de préfiguration : une nouvelle façon de fabriquer la ville dit la maire. »

Et publicité pleine page

« Pour améliorer l'interface port maritime – transport fluvial et la part modale du transport fluvial sur l'axe Seine, venez réfléchir et débattre avec nous »

Bref



1. Un concept politiquement incontournable, mais pas si récent et qui réclame de prendre la mesure des pratiques longues
2. Probablement un objet à saisir dans l'agenda de recherche du site
3. Mais aussi un terme qui ouvre sur une réflexion sur le rôle des enseignants-chercheurs et du nouvel établissement dans ces processus: sommes nous, devons nous être des co-créateurs? Et de quelle manière? Avec quelles responsabilités? Et avec quelles activités?

Trois réflexions personnelles pour conclure



- Nous ne sommes pas des innovateurs – même si on peut changer de rôle, mais alors on change aussi de métier et d'insertion institutionnelle.
- Nous nous impliquons dans des réseaux d'innovation, souvent avec des rôles déterminés (recherche bien sur, fabrication des règles et des standards souvent) et très longtemps avant la 'généralisation' de l'innovation (souvent plus de 10 ans)*
- Et surtout l'OCDE le rappelle dans tous ses documents, notre responsabilité centrale s'exprime dans le terme '**capability building**' : produire des connaissances pertinentes pour le champ concerné, et surtout former : un pôle spécialisé est d'abord visible par l'attractivité internationale de ses formations

* Voir les résultats du projet ASIRPA sur les impacts de la recherche agronomique, <https://www6.inra.fr/asirpa>